

L'industrie du shipping à Monaco est confrontée à la concurrence de plus en plus forte de Singapour, Dubaï, Chypre ou encore Londres. Quelles sont les forces et les faiblesses de ce secteur qui emploie près de 1 000 personnes en Principauté ?

PAR SABRINA BONARRIGO

# SHIPPING: BIENTÔT UN PAVILLON MONÉGASQUE ?

**CE SECTEUR QUI EMPLOIE PRÈS DE 1 000 SALARIÉS EN PRINCIPAUTÉ, REPRÉSENTE UN CHIFFRE D'AFFAIRES D'ENVIRON 180 MILLIONS D'EUROS ET PLUS DE 4 % DU PIB**

**D**ifficile d'imaginer ce qui se passe au large... Et pourtant, plus de 50 000 navires et cargos sillonnent quotidiennement les mers du monde avec, à leur bord, des tonnes de containers ou de pétrole. Depuis les années 70, le transport maritime connaît un essor considérable. A tel point qu'aujourd'hui 90 à 95 % des marchandises transportées dans le monde le sont par voie maritime... Ce que l'on sait sans doute encore moins, c'est qu'à Monaco aussi,

le transport de personnes et de marchandises par voie maritime<sup>(1)</sup> est un secteur-clé de l'économie monégasque. Selon les chiffres livrés par la chambre monégasque du shipping (CSM), ce secteur qui emploie près de 1 000 salariés en Principauté, représente un chiffre d'affaires d'environ 180 millions d'euros et plus de 4 % du produit intérieur brut (PIB) du pays.

## FISCALITÉ

« Nous couvrons toutes les exigences du transport maritime: de l'armement à la gestion de navires, aux services gravitant autour, comme les avocats spécialisés en droit maritime, les experts techniques, les courtiers, les agents maritimes et autres services portuaires », indique Alexandre Albertini, le vice-président de la CSM. Pour connaître les forces et les obstacles de ce secteur à Monaco, les professionnels ont décidé de commanditer une étude. Dévoilée au Yacht Club le 17 mai dernier, celle-ci révèle que la



principale raison qui poussent les entreprises de shipping à s'installer à Monaco est « l'environnement fiscal ». Viennent ensuite la stabilité économique du pays, mais aussi sa situation géographique. « Monaco est également au centre du monde au niveau des fuseaux horaires, et sa proximité avec un aéroport international en font un lieu d'où il est facile d'opérer. Le climat et la présence d'autres acteurs maritimes de renom sont également des facteurs importants », rajoute Alexandre Albertini.

## « SHIPPING TOWER »

En revanche, plusieurs facteurs inhérents à Monaco freinent le développement de ce secteur. Sans surprise, le manque de locaux en est un. Tout comme le coût des bureaux. « Nos compagnies occupent près de 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux à Monaco et 25 % d'entre elles souhaiteraient augmenter ces surfaces entre 50 et 200 m<sup>2</sup> si la possibilité leur était offerte. Pour notre développement, les locaux posent donc un énorme problème », regrette Alexandre Albertini. Le secteur souhaiterait même qu'une « shipping tower », c'est-à-dire une tour de bureaux dédiée au shipping, soit construite... Une proposition noyée illico par le ministre d'Etat, Serge Telle: « Evidemment, comme beaucoup d'acteurs économiques à Monaco, vous avez un problème d'exiguïté du territoire et donc de bureaux. Un des grands projets du gouvernement est, vous le savez, de reconstruire la ville sur la ville. On va s'employer à vous aider, mais cela ne se fera pas, malheureusement, par la construction de la tower shipping que vous appelez de vos vœux. Je ne vois pas comment on pourrait construire une tour supplémentaire de bureaux, même si économiquement, nous en aurions besoin. »

## « PAYS À RISQUES »

Autre frein: le shipping a beaucoup de mal à attirer et à embaucher localement du personnel qualifié. « Ce sont des postes très techniques. Nous sommes donc souvent contraints de recruter à l'étranger, explique Alexandre Albertini. Mais c'est une démarche compliquée et coûteuse. Et pour les salariés concernés, c'est toujours délicat de quitter leur pays d'origine. » Toujours selon cette étude, l'autre obstacle majeur que rencontre le shipping monégasque est l'image de Monaco dans le paysage économique international. En particulier, en matière de transferts bancaires. « Malgré le fait que la Principauté soit dans la liste blanche de l'OCDE, certaines banques mondiales n'ont pas mis à jour leur copie et considèrent que Monaco est encore un pays à risques », précise Alexandre Albertini.

## PAVILLON

Pour dynamiser le secteur, les professionnels du secteur ont donc fait leur propositions. Parmi elles: créer une taxe sur le tonnage des navires exploités par les entreprises monégasques. « Je peux vous dire assez directement que cela ne va pas se faire, a toutefois répondu le ministre d'Etat, car cela dépend de mes amis français et de l'Union européenne (UE). » En revanche, dans la foulée, Serge Telle a indiqué que la création d'un pavillon commercial monégasque sera bel et bien étudiée: « C'est certainement une idée à creuser, car elle pourrait être très utile pour Monaco. En termes de souveraineté et d'image, je trouverais particulièrement agréable de voir le pavillon monégasque sur toutes les mers du monde. Le gouvernement s'emploiera avec nos collègues français à faire avancer les choses. » A suivre.

bonarrigo@monacohebdo.mc

@sabinabonarrigo

(1) Le yachting et la plaisance ne font pas partie de l'industrie du shipping.



Alexandre Albertini

**LA PRINCIPALE RAISON QUI POUSSENT LES ENTREPRISES DE SHIPPING À S'INSTALLER À MONACO EST « L'ENVIRONNEMENT FISCAL »**

## → IMPÔT SUR LE REVENU: « RIEN NE JUSTIFIERAIT QU'ON L'INSTAURE »

« Les acteurs du shipping s'installent à Monaco tout d'abord pour des raisons fiscales... Vous n'êtes pas les seuls! Personnellement, je ne suis pas concerné, mais c'est une très bonne raison. Je le dis sans ironie, car cette situation fiscale à part en Europe, et probablement dans le monde, fait de Monaco un endroit exceptionnel. » Cette petite déclaration émane du ministre d'Etat, Serge Telle, lors du cocktail organisé le 17 mai par la chambre monégasque du shipping (CSM). Et le ministre d'Etat d'ajouter: « On va s'employer avec le Prince et le gouvernement à ce que cette situation dure le plus longtemps possible. Même si, comme vous pouvez l'imaginer, cela ne dépend pas que de nous. En tout cas, compte tenu des excédents budgétaires et compte tenu du fait que nous n'avons pas de dette, rien aujourd'hui ne justifierait que l'on instaure un impôt sur le revenu des personnes physiques en Principauté. »

S.B.